



Aérodrome du Pays de Montbéliard Un atout phare pour l'attractivité du Nord Franche-Comté

Le Président de Pays de Montbéliard Agglomération, Charles DEMOUGE, a saisi le Conseil de développement afin qu'il donne son regard prospectif sur la plateforme aéronautique.

La préoccupation principale a été de toucher le maximum d'acteurs de la société civile du territoire du Pôle Métropolitain.

Dans ce même temps, une analyse des activités et performances de plateformes de même dimension a été engagée en interne ainsi qu'une étude en partenariat avec les étudiants de l'IUT BM (MEL AERO). L'objectif étant d'en retenir toute idée applicable.

Des contacts très ciblés avec des organisations ou entreprises importantes ont été établis.

Dans une deuxième étape, les acteurs professionnels et associatifs de l'aérodrome ont été auditionnés.

Dans ce temps où chaque Région, Métropole, Communauté d'Agglomération cherche à attirer une population dynamique et aisée, alors que le nouveau Pôle Métropolitain travaille à son existence officielle dans le Grand Est de la France, l'aérodrome fait partie des nombreux atouts que possède ce pôle face aux plus grands ensembles urbains dans un rayon de 300 km.

Parmi les atouts majeurs de cette plateforme se trouvent la proximité avec la Suisse, la beauté des paysages environnants : le Jura, les Vosges et leurs reliefs, l'œuvre de Le Corbusier, dont la chapelle de Ronchamp, tout nouvellement inscrite au patrimoine mondial de l'Humanité, un savoir-faire technique et une concentration de main d'œuvre de très haut niveau dans les domaines de la mécanique, de l'énergie et des nouvelles technologies...

C'est dans cet état d'esprit positif et à l'échelle du Pôle Métropolitain que la réflexion a été engagée pour répondre à la saisine.

LES FACTEURS CLÉS DE RÉUSSITE

Si une très grande majorité est convaincue de la grande qualité (technique) de cette plateforme, il manque indéniablement une « âme prospective » capable de faire sortir de l'ombre cet outil que nos voisins Suisses nous envient.

Aussi, le Conseil de Développement préconise en amont de toute action, que les décideurs prennent la mesure de l'importance des enjeux à venir, en définissant clairement un projet global partagé à l'échelle du Pôle Métropolitain.

- ✈ Avoir une Volonté Politique Partagée au niveau du Pôle Métropolitain.
- ✈ Définir un projet global avec simultanéité de démarrage des actions principales.
- ✈ Coordonner l'ensemble des acteurs et des développements de la plateforme, par une animation dynamique.
- ✈ Rendre la plateforme accueillante.
- ✈ Impulser la création d'une structure unique regroupant les utilisateurs de la plateforme. Avoir un interlocuteur unique, dépassant les antagonismes entre certains, permettra de mieux avancer sur les projets.
- ✈ Intégrer la plateforme dans la dynamique économique du NFC et des activités de loisirs et de tourisme.
- ✈ Mettre en place une communication spécifique et dynamique pour la mise en valeur des atouts de cette plateforme et de ses usages multiples.

LES RECOMMANDATIONS pour une nouvelle dynamique

Le développement de l'aérodrome et le renforcement de ses impacts sur l'économie locale, passeront immanquablement par une croissance maîtrisée et coordonnée de l'ensemble de ses activités, sur une plateforme qui devra leur permettre une cohabitation fonctionnelle et harmonieuse.

Il demandera également la mise en place d'une politique de promotion et de communication offensive commune à l'ensemble des activités s'exerçant sur le site.

Les principales recommandations du Codev :

- ▶ Améliorer l'accueil et l'accès ... une impérieuse nécessité
- ▶ Intégrer la plateforme dans un réseau
- ▶ Activités touristiques/de loisirs au service de l'attractivité du territoire
- ▶ Maintenance aéronautique et activités industrielles : axes majeurs de développement
- ▶ Activités sanitaires
- ▶ Activités drones
- ▶ Aviation d'affaires* et vols commerciaux de loisirs : un potentiel de développement économique "possiblement" fort
- ▶ Une communication efficiente ... pour plus de visibilité

LES ORIENTATIONS pour un « redécollage » réussi

De l'avis de toutes les personnes rencontrées, compte tenu de la nature et de la qualité des équipements, la plateforme aéroportuaire basée à Courcelles lès Montbéliard a un grand avenir et devra constituer une pièce importante de l'attractivité du nouveau Pôle Métropolitain.

Une question est apparue essentielle dans les débats : quelle perspective pour les vols commerciaux?

Ce pan d'activité - espérance de toujours des responsables de la plateforme - est en chute libre avec la concurrence combinée de l'aéroport Bâle-Mulhouse et du TGV. Les résultats des interviews et autres rencontres montrent à la fois un horizon très bouché et pourtant certaines ouvertures.

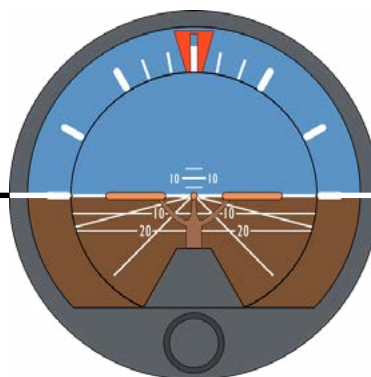
✈ **Le Conseil de développement suggère de mettre tout en œuvre, à très court terme, pour connaître toutes les possibilités de faire « décoller » ou « redécoller » cette activité.**

L'urgence est bien-sûr liée à certaines non-conformités importantes de l'installation qu'il faudrait corriger mais aussi aux coûts qui sont directement liés à ces vols.

✈ **Parallèlement et dès que possible, toutes les autres pistes de développement proposées par le Conseil de Développement, relevant des activités économiques hors transport commercial de personnes et des activités de loisirs et touristiques doivent être engagées, dès que les conditions et prérequis de succès seront réunis.**

1^{ère} ÉTAPE

Concomitance d'actions à court et moyen termes (amélioration de l'accueil, communication, développement d'activités économiques, offres touristiques, etc.). Engagement fort sur une période donnée pour développer les vols commerciaux et/ou d'affaires.



2^{ème} ÉTAPE

Poursuivre la mise en place des actions préconisées. En fonction des résultats de la 1^{ère} étape sur les vols commerciaux : maintenir ou abandonner l'activité "lignes commerciales".